

- Soutenir les dossiers d'entreprises locales de première transformation du bois (scieries)
- Travailler à créer un ou des circuits courts entre communes forestières et/ou propriétaires privés, transformateurs en matériaux bois-énergie et utilisateurs publics

Repères pour une évaluation

- Exemples d'indicateurs de suivi
 - Nombre de dossiers soutenus au titre des dessertes forestières
 - Nombre d'expérimentations menées avec l'ONF sur les forêts propriétés du Département
- Exemples d'indicateurs de résultat
 - Nombre de scieries modernisées soutenues
 - Circuits courts créés

PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INDUSTRIEL ET TERTIAIRE DES TERRITOIRES

L'emploi est une clé de voûte de l'action départementale, qu'il s'agisse de création ou de maintien de l'activité professionnelle quelle qu'elle soit. Il est le fil rouge de l'action départementale, de l'action sociale à l'aménagement du territoire en passant par la modernisation des infrastructures et équipements. De nombreuses entreprises industrielles sont soumises à la mondialisation du marché, et le maintien de leur compétitivité et de leurs emplois, comme de ceux qui leur sont liés, rend l'intervention du Département dans ce domaine nécessaire et légitime.

Dans le contexte de crise économique 2008-2009 et à son niveau d'intervention, l'action du Département se doit d'être plus efficiente et plus ciblée.

Encore plus efficiente, par la recherche systématique d'interventions optimisées en lien avec les autres collectivités locales dans les différents programmes d'actions (pôle de compétitivité, immobilier d'entreprises, prêts, subventions, mise en place de circuits courts, économie mixte, économie sociale et solidaire...).

Plus ciblée, en tenant compte des particularités et des enjeux locaux.

Ainsi :

- dans l'aire d'influence de Besançon, le maintien et le développement d'emplois tertiaires supérieurs publics, para publics et privés, tout comme le développement de Petites et Moyennes Entreprises (PME) lié à la Recherche & Développement dans les domaines concernés par les microtechniques sont des enjeux majeurs,
- dans le Pays de Montbéliard, l'action du Conseil général, à travers le pôle Véhicule du futur, devra porter à la fois sur les conséquences de l'évolution en marche forcée de l'industrie automobile et sur les actions de diversification de ce territoire. Ainsi, à l'instar de l'appui apporté à Faurecia, les rapprochements des centres de recherche et de transferts privés, des usines de production seront spécifiquement appuyées,
- dans le Haut-Doubs, le Conseil général appuiera la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie afin d'obtenir de l'Union Européenne un cadre fiscal moins pénalisant par rapport aux entreprises suisses implantées à proximité de la frontière,
- dans le Doubs central et les territoires ruraux, une action plus forte du Conseil général, en lien avec les communautés de communes, tant dans les actions de soutien au

maintien d'activités industrielles, que dans le soutien à l'implantation de services (publics ou privés) à la population, devra être entreprise.

De plus, la politique départementale de développement économique doit intégrer les enjeux de durabilité de l'économie locale et l'accompagnement nécessaire à l'économie sociale et solidaire.

A21 - Le Département acteur d'un environnement propice au développement économique

A21.O1 - Répondre aux grands enjeux économiques en termes d'aménagement de notre territoire

Les politiques portées par le Département dans de nombreux domaines concourent à la création d'un environnement favorable pour le développement économique des territoires. Le Conseil général entend poursuivre ses actions d'aménagement de l'espace, actions qui contribuent à l'attractivité des territoires. Il s'agit de continuer à irriguer le département d'infrastructures de qualité, de favoriser la création d'activités touristiques et agricoles dynamiques et diverses, de soutenir le retour à l'emploi et d'engager une politique de commande publique permettant d'insuffler dynamisme et prospérité des activités économiques.

L'intervention du Conseil général se décline notamment par :

- les politiques d'aide au tourisme et à l'agriculture qui sont des composantes directes et structurantes du tissu économique départemental,
- l'action d'insertion qui vise à un retour à l'emploi,
- l'investissement réalisé au titre des infrastructures (routières, ferroviaires avec la Ligne à Grande Vitesse (LGV)) et du développement du haut débit qui offre des conditions optimisées d'accès et d'échanges de données aux entreprises,
- la politique d'équipement public, de l'habitat et du cadre de vie qui confère une attractivité à notre territoire,
- la commande publique propre à la réalisation des grands projets du Département (collèges, voiries...) qui fait du Conseil général un moteur de l'activité économique des entreprises du Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

Objectifs à atteindre à court terme (2010-2012)

- Assurer une couverture haut débit pour 5 zones d'activités retenues dans le cadre du schéma des Zones d'Activités Economiques (ZAE)
- Augmenter le nombre de bénéficiaires quittant le RSA socle pour accéder à un emploi
- Assurer une commande publique pour un montant global de 300 M€ sur la période 2010-2012

Objectifs à atteindre à moyen terme (jusqu'à 2014)

- Assurer une couverture haut débit pour 10 zones d'activités retenues dans le cadre du schéma des ZAE
- Augmenter le nombre de bénéficiaires quittant le RSA socle pour accéder à un emploi